

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 3 octobre 2023

L'Union sociale pour l'habitat, les caisses de retraite, la DGCS du ministère des Solidarités et de la Santé, et de la Banque des Territoires ont remis les prix de la 6^{ème} édition du concours *Hlm Partenaires des âgés*

L'Union sociale pour l'habitat, les caisses de retraite (la Caisse nationale de l'Assurance retraite et la CCMSA), la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et la Banque des Territoires ont primé quatre lauréats à l'occasion de la sixième édition du concours *Hlm Partenaires des âgés*. La remise des prix s'est déroulée à Nantes, le mardi 3 octobre 2023, lors du 83^e Congrès Hlm.

Ces prix récompensent les organismes Hlm qui se sont distingués par des actions et des réalisations remarquables en faveur des âgés, dans le cadre de l'adaptation des logements au vieillissement, du maintien à domicile, du développement des nouvelles technologies, du repérage des fragilités et de la lutte contre l'isolement, et plus largement dans le cadre de démarches globales multidimensionnelles.

Les lauréats pour chaque catégorie sont :

1- Développer une démarche structurante en faveur de l'accompagnement du vieillissement : **disposer d'une stratégie globale de prise en compte du vieillissement** en vue de couvrir les champs utiles pour anticiper et répondre aux besoins des locataires âgés

Lauréat : ORVITIS

Démarche globale « SERENITIS, un concept Habitat-services »

Cette catégorie récompense la meilleure stratégie globale qui prend en compte de manière spécifique les besoins liés au vieillissement.

2- Apporter une réponse aux besoins liés au vieillissement : **favoriser le maintien au domicile** en développant une offre d'habitat adapté.

Lauréat : ESPACIL

Opération : Maison Héléna

Cette catégorie récompense la meilleure opération d'habitat adapté qui prend en compte de manière spécifique les besoins liés au vieillissement.

3- Repérer et lutter contre les fragilités ainsi que l'isolement social des locataires âgés.

Lauréat : GIRONDE HABITAT

Action : Dispositif « ELLA Car »

Cette catégorie récompense les actions visant à renforcer le lien social et à repérer les locataires âgés fragilisés.

Chaque prix est doté de 10 000 euros

4- Le prix « **Coup de cœur** » laissé à la discrétion des membres du jury parmi les réalisations proposées au titre des trois catégories précédentes.

Lauréat : RIVP

Démarche globale « Agenda 21 de la longévité 2021-2027 »

Le prix « Coup de cœur » qui récompense les actions, opérations ou démarches issues d'une des trois catégories précédentes est doté de 2 000 euros.

Le jury était composé de 13 personnes qualifiées désignées par les partenaires du prix et présidé par Luc Broussy, président de la filière nationale de la Silver Economy, ancien conseiller en charge des Personnes âgées et de l'Autonomie auprès de François Hollande, et auteur du rapport interministériel « Nous vieillirons ensemble » publié en 2021.

Le président du jury, Luc Broussy, ainsi qu'Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat, Stella Delouis, présidente de la CASS de la Caisse nationale de l'Assurance retraite, Béatrice Barbeau, membre du CASS de la CCMSA, et Kosta Kastridinis, directeur des prêts à la Banque des Territoires, ont souligné la grande qualité des 45 projets candidats à cette 6^{ème} édition.

Pour en savoir plus : <http://www.hlm-partenairesages.fr/>

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 566 opérateurs Hlm (fin 2022) à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2022, les organismes Hlm ont mis en chantier 66 500 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,8 millions de logements locatifs et 0,37 million de logements-foyers et logent environ 10,2 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : en 2022, 16 300 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 89 000 salariés.

Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

L'Assurance retraite et la MSA s'engagent dans le cadre de leur convention « la Retraite pour le bien-vieillir » à développer les résidences autonomes adaptées au vieillissement, notamment en participant au financement de leur construction, de leur rénovation et de leur équipement. Les aides des caisses de retraite dépendent de la nature des travaux et se présentent sous la forme de subventions ou de prêts sans intérêt. En 2020, 84 projets ont été soutenus par l'Assurance retraite et plus de 46 millions d'euros de prêts à taux zéro ont été accordés pour financer les lieux de vie collectifs.

L'Assurance retraite (Caisse nationale, Carsat, CGSS, CSS) gère la retraite du régime général ainsi que la retraite de base et la retraite complémentaire des travailleurs indépendants

La MSA (caisses de MSA, CGSS, CPS) est l'organisme de protection sociale obligatoire du secteur agricole.

Pour en savoir plus : www.pourbienvieillir.fr

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

La direction générale de la cohésion sociale (DGCS) est une direction d'administration centrale, qui coordonne et met en cohérence, dans une approche préventive et intégrée, sept politiques publiques thématiques :

- Prévention et lutte contre les exclusions et la pauvreté, inclusion sociale et insertion des personnes en situation de précarité ;
- Hébergement et accès au logement des personnes sans abri ou mal logées ;
- Autonomie des personnes handicapées ;
- Autonomie des personnes âgées ;
- Politique familiale et protection de l'enfance et des personnes vulnérables ;
- Droits des femmes et égalité entre les femmes et les hommes.

Et deux axes de travail transversaux :

- Financement des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- Définition du cadre d'intervention des professionnels du travail social et de l'intervention.

www.social.gouv.fr

Contacts presse :

DGCS : Chimène Mandrin – chimene.mandrin@social.gouv.fr – Tél. : 01 40 56 82 03

USH : Anne Dechaumont – Tél. : 01 40 75 79 39 ou 07 64 57 85 66 - anne.dechaumont@union-habitat.org

L'Assurance retraite : presse@cnav.fr

CCMSA : Steven Boloko, presse@ccmsa.msa.fr

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts : julia.andre-jajallerat@caissedesdepots.fr – T_ +33 (1) 58 50 70 71

M_ +33 (6) 48 69 08 27